



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise des vocations chez les professionnels du social

Question écrite n° 42200

Texte de la question

Mme Aude Luquet alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la crise des vocations et la pénurie de bras chez les professionnels du social. 71 % des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif rencontrent des difficultés de recrutement et plus de 65 000 postes demeurent non pourvus. Certaines écoles n'ont pas assez d'élèves pour remplir leurs promotions. Alors que les besoins sociaux augmentent, ce manque de candidats est inquiétant. Plusieurs raisons peuvent être avancées : la rémunération, la valorisation sociale ou encore les conditions d'exercice du métier. Les travailleurs sociaux ayant été exclus des revalorisations salariales du Ségur, cela ne fait que renforcer le manque d'attractivité du secteur. Ainsi, elle lui demande comment le ministère entend répondre à cette crise des vocations chez les professionnels du social, qui attendent une plus grande reconnaissance et de meilleures conditions d'exercice.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42200

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2021](#), page 7790

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)